

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la MOSELLE

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

03/04/2024

Présents : BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BENOIT Pierre - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - URBAN Michel - ZIPPEL Florianne - TROSZCZYNSKI Céline

Absent excusé : GOBILLOT Matthieu

Nombre de Procuration : GOBILLOT Matthieu à BENOIT Pierre

DCM 0015/2024 Approbation du Compte Administratif – Regroupement Scolaire

Monsieur le Maire a quitté la salle pour ce point.

• REGROUPEMENT SCOLAIRE

Recettes de fonctionnement	246 986.77 €
Dépenses de fonctionnement	253 387.57 €
Résultat de l'exercice	- 6 013.34 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	49 077.38 €
Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice	43 064.04 €
Recettes d'investissement	940.84 €
Dépenses d'investissement	1 386.73 €
Résultat de l'exercice	-445.89 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	2 597.55 €
Résultat de clôture d'investissement de l'exercice	2 151.66 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Cyrille BECKER, 1^{er} Adjoint au Maire par 9 voix pour (Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote), approuve le compte administratif 2023 du Regroupement Scolaire.

Fait à RAVILLE, le 10/04/2024

conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN

Le secrétaire de séance
Cyrille BECKER

